

Le sport et ses renouvellements au XXI^e siècle

Course aux records, performance institutionnalisée, figure héroïque du champion, etc. ces éléments se sont imposés comme les manifestations les plus communes et médiatisées du « sport ». Des gradins au petit écran (Vigarello, 2005), le spectacle sportif trouve son succès dans « *l'image idéalisée et embellie qu'une société souhaite se donner d'elle-même* » (Duret, 2012 : 28). L'omniprésence médiatique des Jeux olympiques et paralympiques 2024 de Paris constitue un exemple probant de la place prise par le sport de compétition et ses *mega-events* (Horne, 2007) dans notre société. Les villes savent d'ailleurs en tirer profit et l'organisation de tels événements apparaît comme un moyen pour elles de renforcer leur influence culturelle et politique et leur image de marque (Delaplace et Schut, 2022 ; Gignon et Delaplace, 2021). L'engouement suscité par les Jeux va jusqu'à infléchir l'agenda politique et le quotidien des individus, qu'ils soient directement concernés ou pas par l'événement. Pourtant, au-delà d'une tradition sans cesse réinventée¹ (Hobsbawm et Ranger, 2006 [1983]), la volonté de changements exprimée récemment par les organisateurs, jusqu'à parler de « *Jeux du nouveau* » (Estanguet, Grégoire *et al.*, 2022), témoigne-t-elle d'une autre manière de concevoir le sport ? En effet, dans le domaine sportif, la nouveauté ne remet pas forcément en cause un modèle de référence existant, considéré comme « normal », marquant de son empreinte les pratiques et les imaginaires sociaux. L'ambition de ce colloque, visant à mieux comprendre le monde sportif contemporain, est ainsi d'interroger les nouvelles formes que peut prendre le sport, dans sa pratique, sa médiatisation ou même son étude, et les frontières parfois floues entre ce qui relève de l'orthodoxe, c'est-à-dire le conforme et l'acceptable (Profillet, 2021) et ce qui s'en écarte, à savoir l'hétérodoxe et le subversif (Messey, Tuillon Demésy *et al.*, 2022).

À la suite des Jeux de Londres en 2012 par exemple, John et Margaret Gold constatent l'intention des organisateurs de s'inscrire dans une tradition historique, tout en défendant une forme de nouveau liée à des préoccupations inédites, notamment écologistes : « *Une partie de la justification en termes d'environnement est donc de laisser un héritage de changements d'attitude, d'exemples de meilleures pratiques et de nouveaux codes de pratique professionnels et industriels qui conduiront à une réduction de l'impact sur l'environnement dans les projets futurs* » (Gold et Gold, 2014 : 30). Ce désir de proposer un modèle original s'inscrit dans le souhait de rupture par rapport à une conception jugée « dépassée » du spectacle sportif mondialisé, faisant l'objet de nombreuses critiques. En somme, il s'agit de proposer ce qui pourrait s'apparenter à une autre manière d'envisager un événement sportif. Dans la même logique, les organisateurs des Jeux de Paris 2024 mobilisent une rhétorique similaire en plaidant pour des « Jeux propres », « éco-responsables », etc., inscrivant dès lors cet événement mondial dans la continuité de mouvements décroissants plaidant pour un retour à la sobriété, au « *slow* » (Guyon, 2020). Cette volonté se heurte toutefois à des dénonciations, comme en témoigne par exemple le récent dossier du *Canard Enchaîné* (octobre 2023) : « *Des Jeux écolos ? Le bilan carbone sera plus élevé que prévu, la Seine moins propre que voulue, la place des vélos moins grande qu'annoncée, les transports moins collectifs qu'espérés* ». Échec annoncé de promesses intenable, affichage rassurant proposant un véritable *green washing* ou engagement sincère des membres du comité d'organisation, ce simple exemple questionne assurément la possibilité, ou non, pour de tels

¹ Les cérémonies d'inauguration et de clôture suffisent à illustrer les dynamiques de perpétuation de l'héritage mythifié de cet événement mondial (Descamps, 2023).

événements d'incarner un nouveau sportif, de proposer de nouvelles manières d'envisager le sport de compétition et, peut-être, d'inventer un autre spectacle sportif. S'agit-il véritablement de renverser l'ordre établi ou tout simplement de récupérer les critiques (Boltanski et Chiapello, 2011) pour renforcer une position dominante lavée de tout soupçon ? Autrement dit, les Jeux olympiques deviendraient-ils le lieu d'une subversion d'un modèle sportif jugé archaïque ou favoriseraient-ils l'actualisation de valeurs sportives, renforçant de fait l'acceptabilité d'un discours conforme aux normes et valeurs socialement valorisées ?

Au-delà de cette question de l'écologie, bien d'autres exemples viennent interroger cette apparente volonté de renouvellement, issue de l'institution olympique elle-même. Le cas de l'introduction de nouvelles pratiques dans le programme est, à ce titre, particulièrement éloquent sur la manière dont un modèle sportif institué peut être amené à se renouveler. C'est par exemple le cas de l'escalade (Rogeaux et Rech, 2018), du skateboard (Carpentier et Awaïda Carton, 2021), à certains égards du esport (Besombes, 2021), ou de toute autre pratique qui évoluait jusqu'alors à la lisière de l'orthodoxie sportive, et qui se présentent alors comme des moyens de « rajeunir » le programme olympique et d'attirer une nouvelle audience (Lefèbvre et Besombes, 2021). Toutefois, cette mise en lumière d'activités créées initialement aux marges d'un système sportif dominant tend à apparaître dans la littérature comme un facteur contribuant à faire « perdre leur âme » et leur portée critique à des pratiques qui semblaient renverser et subvertir l'ordre social ou politique dominant (Laigroz, Machemehl et Roullet, 2023 ; Nguyen, Gauthier *et al.*, 2023 ; Aubel, 2000). Les mêmes constats ont résonné quelques années plus tôt avec le surf (Guibert, 2022), puis la breakdance (Zhi, Bai et Wei, 2022 ; Collinet, Delalandre, Schut et Lessard, 2013). En intégrant la machinerie olympique, les pratiquants perdraient toute liberté ou tout pouvoir de résistance face à un modèle qui les dépasseraient, résolument aliénant (Beal, 1995) et refusant toute forme de particularisme. Ce rapprochement interroge ainsi la compatibilité des *mega-events* avec des activités qui impliquent initialement « *la transformation ou la structuration à la marge d'un cadre normatif initialement donné* » (Messey, Tuailon Demésy *et al.*, 2022 : en ligne).

Au-delà de l'exemple retentissant des Jeux, ces constats et réflexions sur les difficultés pour des pratiques dites « alternatives » (Tuailon Demésy, 2023) ou non conventionnelles de perdurer en dehors du système sportif hégémonique peuvent, plus généralement, être étendues à la question du sport, en le considérant dans ses différentes échelles et dans ses acceptions plurielles (cadre compétitif ou récréatif, etc.). En effet, il semble également possible de s'interroger sur le caractère transgressif ou, au contraire, profondément orthodoxe, des renouvellements sportifs qui marquent les débuts du XXI^e siècle, que ce soit dans les transformations de pratiques existantes, l'invention de nouvelles activités, de nouveaux événements, la mutation des modalités de pratiques, la création de sociabilités, etc. En se conformant à des conceptions traditionnelles, quelquefois hégémoniques, remodelées sous l'influence de différents contextes (culturels, politiques, économiques, etc.), certaines formes de pratique et les discours qui les accompagnent demeurent en tout point convenables, respectant une certaine orthodoxie qui garantit leur acceptabilité et leur légitimité. À l'instar d'une orthopédie visant à corriger les défauts, voire à redresser physiquement et symboliquement le corps (Vigarello, 1978) et d'une « *orthomotricité* » définie par Pierre Parlebas comme « *une motricité conforme* », « *considérée comme bonne, "droite" et "juste"* » (1999 : 255), cette orthodoxie conduit au respect d'un certain nombre de principes, de modèles, de conceptions, etc. qui définissent, plus ou moins

tacitement, le conforme, le normal² dans un contexte donné. Actualisé pour mieux s'ancrer dans l'ère du temps, ce « nouveau » sport se révèle alors profondément orthodoxe car il ne bouscule pas les normes, règles, principes ou usages du corps reconnus et valorisés au sein d'un groupe de pratiquants, d'une institution ou même dans notre société³.

Or, certains travaux récents montrent que la frontière séparant l'orthodoxe et le subversif est moins hermétique qu'elle n'y paraît au premier regard. Le roller derby constitue un exemple intéressant, invitant à renouveler les approches considérant le phénomène de « sportivisation » comme mettant fin aux idéaux alternatifs et au potentiel subversif des certaines pratiques (Messey, 2023). En effet, les joueuses n'ont, par exemple, pas attendu d'être approchées par les instances du sport mondial comme le CIO ou la Fédération Internationale de Roller Sport pour amorcer un tournant sportif dont elles sont les principales instigatrices. À travers ses compétitions, ses championnats, ses équipes nationales, le roller derby français revendique ardemment son caractère « sportif », jusqu'à mettre à distance ses racines alternatives basées sur des « valeurs qui se détachent de celles plébiscitées par le sport "traditionnel" (du mythe méritocratique aux injonctions liées au bien-être) » (Messey, Tuailon Demésy *et al.*, 2022 : en ligne). Pourtant, la sportivisation du roller derby ne s'est pas seulement accompagnée d'une adoption des codes du sport traditionnel. En effet, tandis que les fédérations sportives les plus puissantes (comme la natation et l'athlétisme pour ne citer qu'elles) restent hermétiques, voire hostiles à la question de la transidentité (Pallesi, 2023 ; Villaret, 2022 ; Bohuon et Quin, 2012), la ligue américaine de roller derby reconnaît et défend la pluralité du genre dans son système compétitif⁴. Bien d'autres exemples, comme le skateboard s'ouvrant de plus en plus à la pratique féminine (Montesinos, 2022)⁵ ou encore des supporters anarchistes du Football Club de Ménilmontant (Argouarc'h, 2023), montrent que l'identification exclusive de deux pôles, séparant ce qui relève du *mainstream* et de l'alternatif, ou de l'orthodoxe et du subversif, serait en partie caricaturale, et ne tiendrait pas suffisamment compte des manières de résister, des « ruses » (de Certeau, 1990) élaborées par les pratiquants. Dès lors, parler d'un « autre sport » pourrait vite renvoyer à une vision binaire, articulant un modèle hégémonique et des alternatives à ce dernier. Or, au-delà de la dichotomie apparente, chacune des pratiques, qu'elle soit conforme à un modèle dominant ou davantage tournée vers des formes alternatives, marginales, voire dissidentes, peut être caractérisée par des éléments tantôt orthodoxes ou subversifs. De ce point de vue, les ambivalences et paradoxes sont nombreux et permettent de dépasser le cloisonnement et la hiérarchisation des pratiques et idéologies entre elles.

² Il est intéressant de constater, en prenant appui sur les travaux de Georges Canguilhem, que le « mot latin *norma* qui supporte, par le biais de l'étymologie, le poids du sens initial des termes *normes* et *normal*, est l'équivalent du grec *ὀρθος*. L'orthographe, qui fut plus anciennement l'orthographie, l'orthodoxie, l'orthopédie sont des concepts normatifs avant la lettre » (Canguilhem, 2018 [1966] : 232).

³ Comme exemple, il semble possible de citer le cas du *street workout*, une pratique mêlant musculation et gymnastique, apparue au tournant des années 1990 et rapidement traversée par des discours marketings ou relatifs à la santé publique (Mueller, 2016).

⁴ Déclaration sur le genre de la WFTDA : « *La Women's Flat Track Derby Association (WFTDA) s'engage à adopter des pratiques inclusives et anti-discriminatoires à l'égard de toutes les femmes transgenres, des femmes intersexuées et des participant.e.s dont le genre est en expansion, et vise à garantir que les droits de tous les skaters, bénévoles et employé.e.s sont respectés et protégés* » : <https://community.wftda.org/resources/diversity-and-inclusion/wftda-statement-on-gender>).

⁵ On peut, dans ce cas, également citer le mouvement CIB - *Chicks in bowls* - qui encourage les femmes et des minorités de genre à s'appropriier les skateparks.

Quelles seraient donc des conceptions renouvelées du sport au XXI^e siècle ? En quoi se différencient-elles de ce qu'il a pu être au cours des siècles derniers ? Pour le savoir, ne serait-il pas possible d'identifier, quel que soit le modèle sportif, les activités concernées, les types de pratiquants, les formes et modalités de pratiques, etc., des discours, des usages du corps ou même des imaginaires reflétant des degrés de conformité ou d'éloignement par rapport à un « modèle dominant », traditionnel ou hégémonique ? Ce questionnement s'applique indéniablement à divers domaines concernés par le sport, que ce soit le champ de l'éducation, de la performance, de la santé, de la recherche en STAPS, etc. Dans chacun d'eux, que serait cet « autre sport » ? Quelles formes peut-il prendre ? À quelles conditions peut-il émerger ? Il s'agira ainsi de se demander dans quelle mesure toute pratique physique et sportive (qu'elle soit réalisée avec une finalité éducative, compétitive, récréative, hygiénique, festive, etc.) peut donner lieu à des discours, des savoirs, des imaginaires et des usages du corps plus ou moins subversifs ou orthodoxes.

Afin de répondre à ces questions, ce colloque pluridisciplinaire sera l'occasion d'entrecroiser des travaux de recherche en sciences humaines et sociales (sociologie, histoire, sciences de l'éducation, etc.) et en sciences de la vie (neurophysiologie, physiologie, biomécanique, etc.). Parmi les nombreuses possibilités offertes par cette thématique, quatre entrées, tenant notamment compte des axes de recherche des membres du laboratoire *Culture, Sport, Santé, Société*, sont proposées aux communicants. Il s'agira ainsi d'interroger ces conceptions renouvelées des pratiques physiques au prisme de la tension entre orthodoxie et subversion et ce, dans différentes sphères : au sein des questions éducatives contemporaines, à la jonction des processus de médiatisation du sport et de ses mises en images, au centre des préoccupations liées à la question de la performance, mais également, d'un point de vue épistémologique, au sein même des études portant directement sur le sport et le corps.

La première entrée s'attache aux **questions éducatives** dans différentes institutions (école, famille, mouvements de jeunesse, etc.). Par exemple, questionner « un autre sport » à l'école, c'est s'interroger sur la manière dont l'éducation corporelle et les pratiques physiques peuvent trouver d'autres voies dans l'enceinte scolaire, en dehors des chemins traditionnels notamment empruntés par la « forme scolaire » (Vincent, 1980) ou la discipline EPS, qui « *a d'autant plus de chances d'être reconnue et légitimée qu'elle sera parée des signes distinctifs de l'"orthodoxie scolaire"* » (Arnaud, 1989 : 29). Interroger ces écarts à la norme scolaire fait particulièrement sens pour une discipline pas vraiment comme les autres, l'EPS, cette « *étrangère dans la maison école* » (*Idem.*), que ses acteurs n'ont cessé de vouloir rendre conforme et légitime dans l'institution scolaire. Bien entendu, les débats portant sur la nature des activités physiques enseignées, les formes prises par le sport à l'école, ses transformations nécessaires, ne sont pas nouveaux. Cela ne signifie pas pour autant que plus aucune discussion n'existe aujourd'hui. Prenant parfois largement appui sur des projets éducatifs plus anciens, les pédagogues du XXI^e siècle proposent des initiatives, si ce n'est des innovations (Laffage-Cosnier, 2023), visant à former différemment les corps des élèves à travers les activités physiques et sportives. Pauses actives (Chesnais, 2022), école dehors, terrains d'aventure (Laffage-Cosnier et Hagedet, 2023), pratique des sports qualifiés d'« émergents » (tchoukball, kin-Ball, etc.), sont autant d'exemples venant offrir différentes options pour éduquer les élèves de manière singulière. Pour autant, dans quelle mesure ces pratiques, nouvelles ou non, s'éloignent-elles des usages ordinaires du sport à l'école ? Sur quels critères peut-on considérer qu'elles proposent réellement un « autre

sport » ? Peuvent-elles être interprétées comme vraiment subversives ou, comme bien d'autres pratiques avant elles, ne sont-elles pas admises dans l'institution parce qu'elles sont tout simplement « *jugées aptes à servir les enjeux éducatifs scolaires et de la discipline* », se conformant indéniablement aux « *normes et valeurs prônées par l'école* » (Groenen et Ottogalli-Mazzacavallo, 2011 : 106) ?

La deuxième entrée porte sur la thématique « **voir le sport autrement** ». En effet, si la médiatisation du sport et sa mise en images ne sont pas nouvelles (Attali, 2010), leurs enjeux n'en finissent pas de se transformer à l'heure où les supports permettant la consommation de sport ne cessent de se diversifier. Dès lors, médias spécialisés ou non offrent des mises en scène du sport sous ses différentes modalités de pratique. Aussi, que ce soit à travers des retransmissions d'événements ou même des fictions, de multiples supports contribuent à façonner un « bain visuel » (Delporte, 2008 : 63) sportif au sein duquel s'immergent différents publics : presse (voir par exemple, pour le jeune public Hidri Neys *et al.*, 2022), bande dessinée (Awaida Carton et Carpentier, 2018 ; Laffage et Vivier, 2017), cinéma (Bauer, de la Croix et Gerville-Réache, 2023), séries d'animation (Profillet, Voisin, Descamps et Vivier, 2024) ou encore mangas (Descamps, 2024). Or, ces manières de présenter quotidiennement les sports à des lecteurs, téléspectateurs, etc. sont-elles des opportunités pour produire de nouveaux imaginaires des pratiques physiques ou au contraire de saisir des idéaux corporels traditionnels (Haissat et Parizot, 2023) ? La modernisation des images produites suffit-elle pour s'éloigner des canons traditionnels de représentation des corps sportifs ? Dans le cadre de ce colloque, reste alors à savoir dans quelle mesure ces représentations peuvent proposer un regard inédit, original sur le sport ? Plus encore, il s'agit d'identifier si ces nouvelles images du phénomène sportif accompagnent, ou non, la création de contre-représentations, jusqu'à repenser en profondeur les modèles donnés à voir. Les pistes d'analyse sont alors foisonnantes. Il peut s'agir du traitement médiatique réservé à certaines pratiques qui, tel l'esport, permettent de repenser, ou non, la définition même du spectacle sportif (Voisin, 2024). Les communications pourront aussi se pencher sur les pratiques très souvent invisibilisées ou éclipsées des représentations traditionnelles du spectacle sportif : celles qui bénéficient de nouvelles diffusions (football féminin, Jeux paralympiques, etc.), celles qui apparaissent sur des supports peut être moins interrogés par la recherche jusqu'à maintenant, etc. Autrement dit, il s'agit d'identifier ce que le XXI^e siècle produit visuellement sur le sport, et en quoi ces représentations perpétuent des univers visuels conformes aux images prépondérantes dans le siècle précédent ou alors s'en affranchissent pour offrir un autre point de vue, peut-être plus insolite, singulier ou même subversif.

La troisième entrée proposée se positionne du côté des sphères de la **performance** et entend interroger les limites de plus en plus audibles de ce modèle. Une fois encore, de célèbres exemples récents permettent d'apercevoir de nouveaux rapports de sportives et sportifs de haut niveau à la performance. Ces derniers semblent en effet déplacer le curseur de l'engagement : de la performance à tout prix vers une pratique plus « éthique », militante. Nous pourrions évoquer, pêle-mêle, ces sportifs qui, à l'instar du traileur Andy Symonds, animés par des convictions écologistes refusent de prendre l'avion pour participer à une course et remettent en question le modèle compétitif mondialisé, les débats qui agitent certains sports comme le rugby autour des risques physiques pour les joueurs (commotions cérébrales, cas du demi de mêlée Antoine Dupont opéré en pleine coupe du monde pour disputer le quart de finale, etc.), ou encore le retrait médiatisé de figures majeures comme Naomi Osaka au tennis

et de Simone Biles en gymnastique afin de préserver leur santé mentale. Ce dernier exemple pose des questionnements autour de la performance et de la santé qui engagent assurément des réflexions centrales pour les sciences de la vie : est-il possible, comme l'envisagent les acteurs du monde sportif et les scientifiques, d'améliorer les performances tout en préservant le bien-être et l'intégrité physique et psychique des athlètes ? Par quels moyens ces derniers peuvent-ils remettre en question un modèle sportif qui semble traumatiser les corps, tout autant que les esprits ? Jusqu'où parviennent-ils à le « subvertir » ? Est-il possible d'y arriver sans pour autant renoncer à la performance ? Le haut-niveau sportif ne toucherait-il pas là ses propres limites ? *In fine*, s'intéresser au bien-être des athlètes constitue-t-il une fin en soi, ou ne demeure-t-il qu'un moyen d'être plus performant ? Nous pourrions également mentionner différents cas d'engagement des pratiquants pour diverses causes (anti-racisme, écologie, égalité entre sexes, etc.) qu'ils mettent à l'agenda, au premier plan devant la compétition et les résultats. S'ils ne sont pas forcément nouveaux, il ne fait aucun doute que le XXI^e siècle vient les actualiser au prisme de nouveaux contextes, y compris à travers des figures majeures composant la vitrine du sport mondialisé. Dès lors, dans quelle mesure ces discours et actes de contestation parfois formulés par des personnalités on ne peut plus intégrées (nombreux sportifs apportant leur soutien au mouvement *Black Lives Matter*, Cristiano Ronaldo écartant des bouteilles de *Coca-Cola*, Antoine Griezmann rompant son contrat avec *Huawei*, etc.) peuvent-ils renverser un système en place, autrement dit faire changer les choses en dépit de l'inertie du modèle sportif ? Le haut-niveau n'est pas seul concerné par ces problématiques. De ce point de vue, les travaux portant sur le sport à destination des seniors, de la rééducation à la préservation de l'autonomie motrice, apportent des regards également essentiels sur les corps en mouvement (Mourey, Ruffino et Manckoundia, 2022). En quoi ces études se détachent-elles de celles consacrées au sport de compétition ? Dans quelle mesure le sport proposé est-il vraiment « différent », entrant en rupture avec l'image d'un vieillissement « performant », séduisant et médiatisable ? Plus encore, cet axe offre l'opportunité d'envisager la dimension polysémique de la performance. Ne doit-elle être comprise que comme la recherche de la prouesse, de l'exploit, la quête incessante du record ? Dès lors, un refus de la performance est-il possible dans une société qui lui voue un véritable culte (Ehrenberg, 1999) ? Cet aspect mérite ainsi d'être interrogé dans toute sa complexité et ses paradoxes, à une époque où les notions de « bien-être », de « développement personnel », de « *slow life* », etc. sont de plus en plus affichés dans différents secteurs (des loisirs au monde de l'entreprise), mais maintes fois instrumentalisés pour augmenter, en retour, la productivité, l'efficacité, la compétitivité, le rendement des individus concernés.

La quatrième et dernière entrée envisage les **diverses manières d'étudier le sport et le corps**. Étudier le sport autrement, c'est aussi l'analyser sous des angles nouveaux, d'un point de vue épistémologique ou méthodologique. Pensons par exemple à l'utilisation de la réalité virtuelle (Grosprêtre, Marcel-Millet, Eon et Wollesen, 2023) ou à la mise en place de projets interdisciplinaires, voire transdisciplinaires pouvant impliquer des chercheurs en sciences de la vie et en sciences humaines et sociales (Boschel, 2023). Si concevoir et mettre en œuvre d'autres façons de faire des recherches sur le corps et le sport présente indéniablement un intérêt heuristique, cela n'est pas exempt de difficultés. En effet, comment être innovant, voire créatif, sans pour autant s'éloigner de la grammaire scientifique orientant l'évaluation du travail et sa reconnaissance par les pairs ? Indéniablement, le chercheur souhaitant étudier le sport autrement doit d'abord légitimer sa recherche en justifiant l'intérêt de ce qu'il fait « autrement », qui plus est quand il s'agit d'obtenir des financements qui

conditionnent la réalisation de la recherche. D'autre part, un tel dessein peut confronter le chercheur à l'inertie du monde universitaire et ses paradoxes. Ces difficultés peuvent être d'autant plus grandes que l'objet traité est perçu comme s'éloignant du cadre normalisé de la recherche. Certains chercheurs doivent davantage justifier que l'objet sur lequel ils produisent du savoir a de l'intérêt auprès d'une communauté scientifique qui préfère quelquefois d'autres objets plus en vogue (comme les Jeux olympiques en l'occurrence). Nous pourrions en ce sens citer le cas des pratiques dites *underground* ou marginales comme le quidditch moldu (Tuillon Demésy, 2018), le parkour (Pagnon, Faity, Maldonado et Grosprêtre, 2022) ou encore, les activités engageant un rapport au corps qui n'est pas porté par les institutions légitimatrices, telle que la danse du pogo (Thiebaud et Tuillon Demésy, 2024). En outre, et malgré des injonctions y incitant, un chercheur « indiscipliné » réalisant des recherches interdisciplinaires peut se heurter en France à un système universitaire strictement délimité par sections disciplinaires (Darbellay, 2021). Il s'agit ainsi dans cette entrée d'interroger les conditions d'existence de ces « autres » études sur le sport, au sein même d'une 74^e section du CNU qui, malgré sa spécificité pluridisciplinaire, reste encore cloisonnée en son sein par disciplines. Une telle subversion est-elle seulement envisageable ?

Bibliographie

Argouarc'h Léo (2023), « “Le football populaire, c’est notre ligue des champions”. Les modes de participation et leurs émotions pour réinventer le supportérisme : le cas du MFC 1871 », *Congrès de l’AFEA*, Paris.

Arnaud Pierre (1989), « Contribution à une histoire des disciplines d’enseignement : La mise en forme scolaire de l’éducation physique », *Revue française de pédagogie*, 89, pp. 29-34.

Attali Michaël (dir.) (2010), *Sports et médias : du XIXe siècle à nos jours*, Biarritz, Atlantica.

Aubel Olivier (2000), « La médiatisation d’une pratique secondaire, l’escalade libre, dans la presse sportive spécialisée », *Regards Sociologiques*, 20, pp. 107-125.

Awaïda Carton Élise et **Carpentier** Stéphane (2018), « Monde sportif et univers des super-héros de bandes dessinées », *Comicalités. Études de culture graphique*.

Bauer Thomas, **de la Croix** Loïc et **Gerville-Réache** Hugo (dir.) (2023), *Sport & cinéma : la technique à l’épreuve du réel*, Limoges, Pulim.

Besombes Nicolas (2021), « Et si l’esport pouvait contribuer à construire un nouveau récit olympique ? », *Les rencontres prospectives du sport : Et si les JO portaient une vision dépassée du sport ?*, Paris.

Bohuon Anaïs et **Quin** Grégory (2012), « Quand sport et féminité ne font pas bon ménage... », *Le Sociographe*, 38(2), pp. 23-30.

Boltanski Luc et **Chiapello** Ève (2011) [1999], *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.

Beal Becky (1995), « Disqualifying the official: an exploration of social resistance through the subculture of skateboarding », *Sociology of sport journal*, 12(3), pp. 252-267.

Boschel Melvil (2023), « Comment prendre en compte la modification des conduites corporelles des enquêtés face à l’enquêteur ? L’exemple de l’observation sociologique de la marche dans un laboratoire de biomécanique », *Journées d’étude du laboratoire "Le secret dans le processus de recherche"*, C3S, UFR STAPS de Besançon.

Canguilhem Georges (2018) [1966], *Le normal et le pathologique*, Paris, Presses Universitaires de France.

Carpentier Stéphane et **Awaïda Carton** Elise (2021), « Skateur·euse·s olympiques une révolution copernicienne », Pré-publication, laboratoire CETAPS. <https://hal.science/hal-03282109>.

Certeau Michel de (2019 [1990]), *L’invention du quotidien. I. Arts de faire*, Paris, Gallimard.

Chesnais Nolwenn (2022), *Pauses actives à l’école primaire : effets sur l’autorégulation des élèves*, Thèse de doctorat en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, Université Rennes 2.

Collinet Cécile, **Delalandre** Matthieu et **Beaudouin** Sandie (2020), « L’opinion des Français sur les Jeux olympiques de Paris 2024 », *Movement & Sport Sciences*, 107(1), pp. 31-40.

- Collinet Cécile, Delalandre Matthieu, Schut Pierre-Olaf et Lessard Coralie** (2013), « Physical practices and sportification: Between institutionalisation and standardisation. The example of three activities in France », *The International Journal of the History of Sport*, 30(9), pp. 989–1007.
- Darbellay Frédéric** (2021), « L'érudition: Faire du neuf avec du vieux ? Interdisciplinarité, polymathie, indisciplinisme », *Hermès, La Revue*, 87(1), pp. 205-212.
- Delaplace Marie et Schut Pierre-Olaf** (dir.) (2022), *(Mega)Événements urbains et tourisme : pratiques touristiques et organisation spatiale*, Numéro thématique de *Via Tourism Review*, 22.
- Delporte Christian** (2008), « L'histoire contemporaine "saisie" par les images ? », dans Delporte Christian, Gervereau Laurent, Maréchal Denis (dir.), *Quelle est la place des images en histoire ?*, Paris, Nouveau Monde éditions, pp. 55-64.
- Descamps Yann** (2023), « The Rise of Cool Japan: The Representation of Japanese and American Athletes in *Kuroko no Basuke: Extra Game* », *International Journal of the History of Sport*, 40, pp. 158-176.
- Descamps Yann** (2024), « Summon Our Heroes: John Williams' Olympic Fanfares, American Values and Olympic Ideals », *European Studies in Sports History*, 7, pp. 223-238.
- Derèze Gérard** (1998), « De la médiatisation des grandes compétitions sportives », *Communications*, 67, pp. 33-43.
- Estanguet Tony, Grégoire Emmanuel, Martinet Sandrine, Mayer Kevin et Oudéa-Castéra Amélie** (2022), « Table ronde Éthique et Olympisme. Paris 2024 : les Jeux du renouveau », *Demain le sport*, Paris. <https://www.youtube.com/watch?v=XwtoBdxTdmw>.
- Gignon Alexia et Delaplace Marie** (2021), « Préparation de paris 2024 – Tourisme et image des quartiers populaires en Seine-Saint-Denis », *Bulletin de la Société Géographique*, 76, pp. 103-120.
- Groenen Haimo et Ottogalli-Mazzacavallo Cécile** (2011), « Les activités de combat au sein de l'éducation physique en France depuis le XIX^e siècle : entre pertinences éducatives et résistances scolaires », *STAPS*, vol. 94, n° 4, pp. 103-119.
- Guibert Christophe** (2022), « Ce que les Jeux olympiques font au surf et inversement », *Colloque international « Les enjeux des jeux »*, MSH, Montpellier.
- Ehrenberg Alain** (1999), *Le culte de la performance*, Paris, Hachettes Littératures.
- Gold John R. et Gold Margaret M.** (2014), « Legacy, sustainability and Olympism: crafting urban outcomes at London 2012 », *105(3)*, pp. 23-35.
- Grosprêtre Sidney, Marcel-Millet Philémon, Eon Pauline et Wollesen Bettina** (2023), « How Exergaming with Virtual Reality Enhances Specific Cognitive and Visuo-Motor Abilities: An Explorative Study », *Cognitive Science*, 47(4).
- Guyon Frédéric** (2020), « Du Japon à la ligne bleue des Vosges : des itinérances forestières pour se connecter aux arbres, à l'espace, au temps présent et à soi », dans Florian Lebreton, Christophe Gibout et Bernard Andrieu (dir.), *Vivre Slow : Enjeux et perspectives pour une transition corporelle, récréative et touristique*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 173-195.

- Haissat** Sébastien et **Parizot** Anne (2023), « Mise en scène des normes de genre sur les affiches et photos promotionnelles des séries et films de superhéroïnes », *Fonseca, Journal of Communication*, 27, pp. 8-30.
- Hidri Neys Oumaya**, **Juskowiak** Hugo, **Bohuon** Anaïs *et al.* (2022), « Ce que la presse écrite jeunesse donne à lire et à voir : le genre du sport », *Éducation et sociétés*, 47, pp. 63-80.
- Hobsbawn** Eric et **Ranger** Terence (2006 [1983]), *L'invention de la tradition*, Paris, Éditions Amsterdam.
- Horne** John (2005), « The Four 'Knowns' of Sports Mega-Events », *Leisure Studies*, vol. 26, n° 1, pp. 81-96.
- Hugedet** Willy et **Laffage-Cosnier** Sébastien (2023), « “Un lieu pour pratiquer ce que la ville ne permet plus” : Jean-Jacques Mathieu et le terrain d’aventure de Belfort », dans Gilles Raveneau et Clothilde Roullier, *Des terrains d’aventure du passé/pour l’avenir : état des savoirs, enjeux et perspectives*, Pierrefitte-sur-Seine, Publications des Archives nationales (à paraître).
- Laffage-Cosnier** Sébastien (2023), *L'école rêvée. Le Dr Max Fourastier et la ville de Vanves: promoteurs du sport et de la nature à l'école 1950-1973*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges.
- Laffage-Cosnier** Sébastien et **Vivier** Christian (dir.) (2017), « Bande dessinée et sport : stylisation, émancipation, contestation d'un univers normé ? », *Comicalités. Études de culture graphique*.
- Laigroz** Louise, **Machemehl** Charly et **Roult** Romain (2022), « Pour une relecture historique des dynamiques d’institutionnalisation de sports ‘alternatifs’ : l’exemple du skateboard », *revue ¿ Interrogations ?* <https://www.revue-interrogations.org/Preface-au-no-35-De-la-creation-a,749>.
- Lefebvre** Florian et **Besombes** Nicolas (2021), « Chapitre 8. Esport et olympisme : entre démocratisation de la pratique et rajeunissement de la marque » dans Nicolas Chanavat, Arnaud Waquet et Arnaud Richard (dir.), *Les Défis de l'Olympisme, entre héritage et innovation. Approches historique, sociale et managériale du mouvement olympique*, pp. 171-188.
- Messey** Orlane, **Tuillon Demésy** Audrey *et al.* (2022), « Préface au n° 35. De la création à la contestation : délimiter les sports alternatifs », *revue ¿ Interrogations ?* <https://www.revue-interrogations.org/Preface-au-no-35-De-la-creation-a,749>.
- Messey** Orlane (2023), « D’un entre-soi permissif à un sport inclusif : l’évolution du roller derby en France », *French Cultural Studies*, onlinefirst.
- Montesinos** Marine (2022), *L'essor du skateboard féminin en France : au travers des initiatives pour son développement*, Mémoire de maîtrise en Géographie, Université de Rouen.
- Mourey** France, **Ruffino** Célia et **Manckoundia** Patrick (2022), « Activité physique chez le sujet âgé atteint d’un trouble neurocognitif majeur », *Soins Gériatrie*, 27(7).
- Mueller** Alain (2016), « Construire le street workout, faire le genre : snapshots ethnographiques sur le bricolage identitaire engagé par les pratiquant.e.s de ‘fitness de rue’ », *Sciences sociales et sport*, 9(1), pp. 47-82.
- Nguyen** Anne, **Gauthier** Céline *et al.* (2023), « La danse en jeux? De la culture hip-hop à l’olympisme », *Cahiers de Danse*, 2(1), pp. 2-9.

Pallesi Lucie (2023), « Controverse autour de l'inclusion des athlètes trans au sport de compétition : de la question trans à l'enjeu de la bicatégorisation sexuée », *XII^e congrès international de la Société de Sociologie du Sport de Langue Française 'Penser le changement. La sociologie face aux "innovations" sportives'*, Lyon.

Parlebas Pierre (1999), *Jeux, sports et sociétés. Lexique de praxéologie motrice*, Paris, INSEP-Éditions.

Pagnon D., Faity, G., Maldonado, G., Daout, Y., et Grosprêtre S. (2022), « What Makes Parkour Unique? A Narrative Review Across Miscellaneous Academic Fields », *Sports Med* 52(5), pp. 1029-1042.

Profillet Lucas (2021), *Le corps en image à l'école : l'ortho-figuration corporelle dans les méthodes de lecture (1880-1960)*, Thèse de doctorat en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, Université de Franche-Comté.

Profillet Lucas, **Voisin** Nicolas, **Descamps** Yann et **Vivier** Christian (à paraître en 2024), « "Il est là pour jouer avec toi" : Activités physiques et éducation dans le dessin animé *Franklin* », *Cahiers Robinson*, numéro « Représentations du sport en littérature et culture d'enfance et de jeunesse ».

Rogaux Augustin et **Rech** Yohann (2018), « L'escalade aux Jeux olympiques de 2020 : analyse d'une controverse sportive », *Colloque Management du sport. Perspectives et structuration de la recherche en management du sport*, Université Rennes 2, laboratoire VIPS, 6-7 juin.

Thiebaud Sacha et **Tuailon Demésy** Audrey (à paraître, 2024), « Fun with friends in the Pogodrome. Dancing the Disorder in the French punk culture », *Punk & Post Punk*.

Tuailon Demésy Audrey (2023), *Jouer avec le temps. Socio-anthropologie des loisirs alternatifs*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université Côte d'Azur.

Tuailon Demésy Audrey (2018), « Être 'Quiddkid' : l'engagement des joueurs dans une pratique alternative », *Sciences du jeu*, 10(2), pp. 1-17.

Vigarelo Georges (1978), *Le corps redressé : Histoire d'un pouvoir pédagogique*, Paris, J.-P. Delarge.

Vigarelo Georges (2005), « Stades. Le spectacle sportif des tribunes aux écrans », dans Jean-Jacques Courtine (dir.), *Histoire du corps : 3. Les mutations du regard. Le XX^e siècle*, Paris, Points, pp. 357-384.

Villaret Sylvain (2022), « L'affaire Semenya ou la forteresse sportive assiégée. Athlètes intersexes et techniques de détermination à l'aube du XXI^e siècle », *Techniques & Culture*, 77(1), pp. 50-69.

Vincent Guy (1980), *L'école primaire française. Étude sociologique*, Lyon, Paris, Presses Universitaires de Lyon, Éditions de la Maison des Sciences de l'homme.

Voisin Nicolas (à paraître, 2024), « Ce qu'un média sportif et ses lecteurs font aux compétitions de jeux vidéo. Analyse des discours de la rubrique esport de *L'Équipe.fr* », *Études de communication*, 62.

Yang Zhi, **Bai** YuJie et **Wei** MongTao (2022), « The importance of creativity in the sportification of breakdance », *Frontiers in Education*, 7.

Modalités d'envoi des propositions

- Date du colloque : **26 et 27 septembre 2024** à l'UFR STAPS de Besançon
- Date limite d'envoi des propositions : **25 juin 2024**
- Réponse aux auteurs : **12 juillet 2024**

Les communicants devront envoyer un résumé et une courte notice biographique à orlane.messey@univ-fcomte.fr, lucas.profillet@univ-fcomte.fr et nicolas.voisin@univ-fcomte.fr

Le résumé comprendra 500 mots maximum et 5 mots-clés. Il indiquera la pertinence et l'originalité du projet par rapport à la thématique du colloque et, éventuellement, son rattachement à l'un des axes proposés dans l'appel à contributions. Il exposera clairement le champ scientifique dans lequel se situe l'analyse, la problématique retenue et la méthode utilisée. Les propositions feront figurer les coordonnées précises du ou des auteurs (nom, prénom, université, adresse électronique). Les communications sont acceptées en français et en anglais.

Responsables du colloque

Orlane Messey, Laboratoire C3S, Université de Franche-Comté

Lucas Profillet, Laboratoire C3S, Université de Franche-Comté

Nicolas Voisin, Laboratoire C3S, Université de Franche-Comté

Comité scientifique

Nicolas Besombes, Université Paris Cité

Nolwenn Chesnais, Université de Franche-Comté

Yann Descamps, Université de Franche-Comté

Laurent-Sébastien Fournier, Université Côte d'Azur

Sidney Grosprêtre, Université de Franche-Comté

Charly Machemehl, Université de Rouen Normandie

Christophe Pécout, Université de Rouen Normandie

Cyril Polycarpe, Université de Franche-Comté

Jean-Nicolas Renaud, Université de Rennes

Célia Ruffino, Université de Franche-Comté

Audrey Tuillon Demésy, Université de Franche-Comté

Comité d'organisation

Yanis Ansri, Université de Franche-Comté

Valérie Cruzin-Polycarpe, Université de Franche-Comté

Pauline Déodati, Université de Franche-Comté

Hugo Meras Serrano, Université de Franche-Comté

Sacha Thiebaud, Université de Franche-Comté

Secrétariat du colloque

Annick Rousseaux

03 81 66 67 16

Laboratoire C3S (UR 4660)

UFR STAPS

31 chemin de l'Épitaphe, 25 000 Besançon